



TERMES DE REFERENCE

Titre du poste :	Recrutement d'une <u>firme</u> pour l'élaboration d'un cadre de préparation de Schémas Locaux d'Aménagement et de Développement du Territoire (SLADT)
Lieu d'affectation :	Port-au-Prince, Haïti
Domaine d'intervention :	Gouvernance
Langues requises :	Français
Durée du contrat :	6 mois

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION

Haïti fait non seulement face à de graves défis sur le plan économique et social mais ceux-ci sont de plus en plus inégalement répartis à travers le pays : les populations rurales accusent un retard très remarqué sur les populations urbaines. Il faut signaler que les femmes sont encore défavorisées par rapport aux hommes en termes d'accès aux services de base et de niveau de vie. Le développement des villes en Haïti au cours des 20 dernières années, et principalement de la zone métropolitaine de Port-au-Prince s'est fait de façon anarchique et sans une orientation et contrôle suffisants de l'Etat pour assurer que cette urbanisation tire avec elle les zones rurales avoisinantes de l'avant. Ce manque de politiques publiques pour un développement territorialement équilibré et sexo-spécifiquement équitable hypothèque lourdement la possibilité de réussir la refondation territoriale préconisée par Haïti à travers son Plan Stratégique de Développement à l'horizon 2030. Cette refondation ne pourra se faire sans un réel effort de l'Etat haïtien pour une meilleure territorialisation des politiques publiques, une plus grande redistribution des ressources de l'Etat en dehors de la zone métropolitaine et l'émergence d'institutions territoriales plus capables, autonomes, redevables, inclusives et à l'écoute des besoins et des priorités des femmes et des hommes.

Le Projet « Appui à la Gouvernance Locale et au Développement Territorial » (AGLDT) a pour objectif ultime d'appuyer le gouvernement ainsi que les acteurs locaux dans la mise en place à l'échelle territoriale des dispositifs de planification et de gestion du développement. Cette action structurante s'inscrit dans la perspective que toutes les femmes et les hommes des communautés du pays, urbaines ou rurales, bénéficient de services publics de base décents et d'opportunités diversifiées de moyens d'existence. Le Projet appuiera globalement le Gouvernement d'Haïti dans la conception et la mise en œuvre des réformes de déconcentration, de décentralisation et d'aménagement du territoire, en combinant un soutien à la formulation et au pilotage des politiques publiques et à leur opérationnalisation dans des pôles de

développement local prioritaires, et ce principalement sur la zone frontalière. Pour ce faire, le projet renforcera la sensibilité au genre des institutions territoriales pour la prestation des services de base en veillant à un accès équitable des femmes et des filles. Le Projet AGLDT est organisé autour de trois grands volets : (i) le pilotage des réformes de déconcentration et décentralisation ; (ii) la modernisation des administrations territoriales (services déconcentrés et collectivités territoriales) ; et (iii) la structuration des mécanismes de développement territorial.

Le Projet AGLDT est un projet de 5 ans du gouvernement haïtien, mis en œuvre par le MPCE, le MICT et l'OMRH avec l'appui du PNUD qui est cofinancé par le gouvernement haïtien, le gouvernement canadien et le PNUD.

Le Projet AGLDT est aligné sur la vision et les grands chantiers du PSDH qui vise à faire d'Haïti un pays émergent à l'horizon 2030, et contribue en particulier aux éléments suivants de cette vision :

- Une société équitable, juste, solidaire et conviviale, vivant en harmonie avec son environnement, sa culture, une société moderne où l'État de droit, la liberté d'association et d'expression et l'aménagement du territoire sont établis ;
- Une société où l'ensemble des besoins de base de la population sont satisfaits en termes quantitatif et qualitatif ;
- L'encadrement d'un État unitaire, fort, responsable, garant de l'application des lois et de l'intérêt des citoyens, ainsi que fortement déconcentré et décentralisé.

En dehors des besoins spécifiques régionaux et locaux, le schéma local d'aménagement et de développement du territoire permet de prendre en compte au niveau local des trois principaux enjeux de l'aménagement du territoire que sont : la lutte contre les déséquilibres territoriaux, l'amélioration de la compétitivité des territoires, la prise en compte de l'environnement.

L'aménagement du territoire est multi-acteurs et multi-niveaux. En ses articles 81 et 87.2, la constitution de 1987 préconise que la planification territoriale implique les Collectivités Territoriales et soit participative. Les Collectivités Territoriales haïtiennes sont des structures administratives de l'État. Par ailleurs, le cadre législatif en matière d'aménagement est encore limité. Toutefois, il existe des textes de lois très dispersés couvrant les thématiques d'aménagement et d'urbanisme.

Le SLADT sert à définir, entre autres, à moyen et long termes les objectifs d'aménagement de l'espace à l'échelle supra-communale. Des directives techniques pour l'élaboration des SLADT peuvent être extraites du cadre stratégique de planification territoriale en Haïti. Cependant, aucune expérience n'a été encore conduite en Haïti à l'heure actuelle. Pour répondre à ce besoin de cadrage de la planification stratégique à l'échelle locale, le MPCE compte recruter une firme dans le but de développer un SLADT qui servira de base en vue de l'élaboration d'un cadre méthodologique.

2. OBJECTIFS

Dans le cadre de sa mission, le MPCE, à travers le projet AGLDT, veut appuyer la planification au niveau des Collectivités Territoriales en encadrant les acteurs de l'aménagement pour une planification et une gestion de l'espace conformes aux textes législatifs et réglementaires en vigueur. L'objectif de cette consultation est de systématiser les approches et outils méthodologiques pour la préparation des schémas locaux d'aménagement et de développement du territoire (SLADT) au niveau des Arrondissements. De manière plus spécifique, elle vise à :

- Analyser le cadre global actuel de planification à l'échelle supra communale, à savoir : les acteurs, les outils planification, le cadre légal et les impacts de la mise en œuvre de ces instruments ;
- Analyser l'articulation du SLADT avec les autres outils de planification tels que : les PCD, les documents d'urbanisme, les SDD, le PSDH, le Schéma national d'aménagement du territoire ;
- Élaborer un schéma local d'aménagement et de développement du territoire pour l'Arrondissement de Lascahobas ;
- Proposer une démarche méthodologique d'élaboration de SLADT qui tiendra compte de l'expérience acquise lors de l'élaboration du SLADT de Lascahobas.

3. TACHES ET RESPONSABILITES

Le consultant ou la consultante, de façon spécifique et à titre indicatif, assumera les tâches suivantes :

- Élaboration d'un plan et une méthodologie de travail ;
- Réalisation d'un inventaire, de la révision documentaire et la caractérisation des différents types d'outils développés dans le domaine de la planification territoriale en Haïti ;
- Analyse du cadre légal existant en matière d'aménagement du territoire et de planification du développement en Haïti ;
- Formulation de propositions afin de répondre aux besoins règlementaires identifiés aux différents niveaux (gouvernance, financement, territoire ...) ;
- Réalisation de rencontres avec les différents acteurs et institutions intéressés par la question de l'aménagement et le développement territorial en Haïti ;
- Élaboration du SLADT de l'Arrondissement de Lascahobas en s'inspirant des directives du cadre méthodologique-type pour l'élaboration de plans communaux de développement ;
- Proposition d'une approche méthodologique qui servira de cadre générique pour l'élaboration de SLADT.

4. LIVRABLES ATTENDUS

- **Livrable 1** - Calendrier de travail et approche méthodologique finalisés
- **Livrable 2** - État des lieux
- **Livrable 3** – Schéma Local d'Aménagement et de Développement du Territoire de l'Arrondissement de Lascahobas
- **Livrable 4.** - Proposition d'un cadre méthodologique d'élaboration de SLADT
- **Livrable 5** - Rapport de la Consultation

5. DUREE DE LA CONSULTATION

La prestation sera effectuée sur une période de six (6) mois à partir de l'ordre de démarrage.

6. PROFIL DE LA FIRME CONSULTANTE

Cette consultation s'adresse aux firmes d'études qui devra répondre au profil suivant :

- Avoir réalisé au cours des 5 dernières années au moins deux missions d'élaboration ayant rapport à la planification territoriale ;
- Avoir au moins 5 d'expérience en planification stratégique participative ou en planification au niveau communal ou supra-communal ;
- Avoir une expérience de travail en appui aux Collectivités Territoriales ;
- Démontrer une capacité logistique pour la réalisation de l'étude ;
- Connaissances/expériences en animation d'ateliers de formation et d'utilisation d'outils techniques en planification stratégique et en renforcement institutionnel ;
- Expérience antérieure en planification territoriale sensible au genre et/ou méthodologie de planification participative est un atout
- Disponibilité d'une équipe pluridisciplinaire.

L'équipe de consultants proposée devra comporter, les compétences minimales suivantes :

- **Un chef de mission**, qui aura la responsabilité globale de la consultation et de la coordination de l'équipe. Il devra disposer des qualifications minimales suivantes :
 - Détenteur d'un diplôme universitaire de 2^{ème} cycle en économie, planification, aménagement du territoire, sciences du développement, ou toute autre discipline connexe ;
 - Avoir une expérience professionnelle générale d'au moins dix (10) ans préférablement en planification ou autres domaines connexes ;
 - Avoir une expérience spécifique d'au moins trois ans (3) ans dans l'élaboration de documents de planification stratégique ;
 - Avoir une bonne connaissance de la problématique de la planification territoriale et de la gestion du territoire ;
 - Avoir une expérience antérieure en méthodologie de planification participative ;
 - Avoir une expérience antérieure en planification territoriale sensible au genre est un atout ;
 - Une capacité démontrée de synthèse, d'analyse et de rédaction en français.
- Un Sociologue avec les qualifications minimales suivantes :
 - Détenteur au moins d'un diplôme de 2^e cycle en sociologie
 - Une expérience générale de 7 ans
 - Une expérience justifiable dans le milieu haïtien, de préférence dans le milieu rural ;

- Une capacité démontrée de synthèse et de rédaction
- Un Spécialiste en environnement et agriculture avec les qualifications minimales suivantes :
 - Détenteur d'un diplôme de 2^{ème} cycle
 - Une expérience générale de 7 ans
 - Une expérience justifiable dans le milieu haïtien, de préférence dans le milieu rural
 - Une capacité démontrée de synthèse et de rédaction
- Un économiste avec les qualifications minimales suivantes :
 - Détenteur d'un diplôme de 2^{ème} cycle ;
 - Une expérience spécifique d'au moins sept (7) ans
 - Une expérience justifiable dans le milieu haïtien, de préférence dans le milieu rural
 - Une capacité démontrée de synthèse et de rédaction
- Un urbaniste avec les qualifications minimales suivantes :
 - Détenteur d'un diplôme de 2^{ème} cycle ;
 - Expérience professionnelle d'au moins 7 ans ;
 - Une expérience justifiable dans le milieu haïtien
 - Une capacité démontrée de synthèse et de rédaction
- Un statisticien avec les qualifications minimales suivantes :
 - Détenteur d'un diplôme de 2^e cycle ;
 - Une expérience professionnelle générale d'au moins cinq (5) ans ;
 - Une bonne connaissance de la réalité démographique du pays et expérience en statistique décisionnelle ;
 - Une capacité démontrée de synthèse, d'analyse et de rédaction en français.

7. DOSSIER DE CANDIDATURE

La proposition des firmes soumissionnaires comprendra une offre technique et une offre financière séparées. Le comité d'analyse des offres retiendra l'offre de la firme qui offrira la meilleure proposition alliant qualité technique et offre financière.

1. Offre technique

Les firmes soumettront une proposition technique présentée de manière concise et structurée :

- a. Compréhension des besoins et services attendus sur la base des termes de référence ;
- b. Une proposition technique ;
- c. Un chronogramme du déroulement de la prestation ;
- d. Le profil expérientiel de la firme pour des mandats similaires :
 - Identité/description sommaire (technique) de la firme ;
 - Preuve d'expérience sur des missions similaires (références, date, résultats obtenus) ;

- e. Le profil technique des membres du personnel clé affecté à la consultation ;
- f. Les CV détaillés des membres du personnel clé (plus copies de diplômes et certificats) ;
- g. Un engagement de disponibilité à réaliser par lui-même la prestation, signé par chaque consultant membre de l'équipe. Vu que les choix seront basés sur l'analyse des dossiers dont les CV, le remplacement d'un ou des membres de l'équipe ne sera pas accepté. Tout remplacement est synonyme d'annulation du marché ;
- h. Des documents prouvant que la firme est en règle avec le fisc ;

N.B. : La présence de femme au sein du personnel clé est un atout.

2. Offre financière

Les soumissionnaires proposeront un budget complet pour la réalisation de ce mandat. Ils doivent indiquer tous les coûts dans l'estimation du contrat ainsi que tout autre coût supplémentaire nécessaire pour effectuer l'étude, en termes d'honoraires professionnels, de voyage ou tout autre frais prévus pour la réalisation de la mission.

8. MODALITÉS DE PAIEMENT

Le montant du contrat est un prix fixe et les étapes devront être réalisées indépendamment de la prolongation de la durée spécifiée dans ces termes de référence.

Paie ment	Réalisation des travaux	Date de soumission
20%	Livrable 1 : Calendrier de travail et approche méthodologique finalisés	5 jours ouvrables après signature du contrat
20%	Livrable 2 : État des lieux	3 semaines après validation du livrable 1
20%	Livrable 3 : SLADT de l'Arrondissement de Lascahobas	12 semaines après validation du livrable 2
20%	Livrable 4 : Proposition d'un cadre méthodologique d'élaboration de SLADT	5 semaines après validation du livrable 3
20%	Livrable 5 : Rapport de la Consultation	3 semaines après validation du livrable 4